



Communiqué

Transition énergétique

Le projet de parc EolJorat Sud est finalisé et mis à l'enquête publique du 12 juin au 11 juillet 2024

Après un travail fin sur les types d'éoliennes, les mesures de chantier et les mesures et compensations environnementales qui doivent les accompagner, les huit éoliennes du parc EolJorat Sud sont mises à l'enquête publique du 12 juin au 11 juillet 2024. Il s'agit de la dernière étape avant les travaux qui pourront démarrer dès l'obtention du permis de construire. Afin de présenter ce projet essentiel pour la transition énergétique, la société SI-REN SA et la Ville de Lausanne, par ses Services industriels, organisent deux soirées d'information publiques, le 19 et le 24 juin 2024.

Le parc éolien EolJorat Sud est un projet d'importance nationale qui contribuera à la sécurité de l'approvisionnement électrique hivernal. Grâce à huit éoliennes dans les bois du Jorat, il fournira entre 55 et 70 GWh/an d'électricité 100% renouvelable et locale, l'équivalent de la consommation annuelle de 22'000 à 28'000 ménages (à 2500 kWh/an). De plus, l'éolien produisant les 2/3 de son énergie durant la saison froide, période pendant laquelle les besoins en électricité sont les plus importants, son développement est essentiel pour la transition énergétique.

Lancé en 2008, après des mesures de vent préliminaires concluantes, le projet a déjà franchi un grand nombre d'étapes. Le plan partiel d'affectation a été adopté par le Conseil communal en 2015. Après sept années de procédures de recours, il a finalement reçu le feu vert du Tribunal fédéral en 2022. Il fait partie des projets soutenus par la loi dite «Windexpress», votée par le Parlement en 2023 et qui permet l'accélération des procédures pour les projets d'importance nationale. Du 12 juin au 11 juillet 2024, les huit éoliennes seront mises à l'enquête. La procédure suivra ensuite son cours et la construction pourra démarrer dès l'obtention d'un permis de construire définitif et exécutoire.

Des mesures environnementales et de compensation sont prévues dans le cadre de la construction de ce parc. Il s'agit entre autres de l'arrêt total des pales 20 jours par an pour permettre la migration des oiseaux, de la renaturation d'un cours d'eau, de la pause de nichoirs ou encore du soutien au Parc naturel du Jorat pour des mesures de biodiversité. Ces mesures sont intégrées dans le rapport d'impact sur l'environnement, qui fait partie du dossier d'enquête publique, ou font l'objet de conventions passées avec la Ville de Lausanne.

«Il était essentiel de permettre une cohabitation exemplaire entre le parc éolien et les bois du Jorat avec leur biodiversité florissante. Grâce à une pesée d'intérêts intelligente entre production d'énergie et protection de la biodiversité, le dossier mis à l'enquête atteint cet objectif», se félicite Xavier Company, Conseiller municipal et Directeur des Services industriels de Lausanne (SiL).

«L'arrivée du parc éolien EolJorat Sud complète parfaitement nos centrales solaires photovoltaïques, dont une centaine sont déjà en service actuellement. Et cela permettra à SI-REN de consolider son rôle d'acteur local de la transition énergétique en proposant une production d'électricité en toute saison, de jour comme de nuit», Xavier Righetti, directeur de SI-REN SA.



Soirées d'information

Afin de renseigner la population sur ce projet, SI-REN SA et la Ville de Lausanne organisent deux soirées d'information publiques, **mercredi 19 juin et lundi 24 juin 2024**, à la grande salle de Vers-chez-les-Blanc, route du Jorat 70, Lausanne. Accès libre entre 18h et 21h, sans partie officielle. Sur inscription jusqu'au 14 juin 2024: www.eoljoratsud.ch/inscriptions

Dans le cadre d'une exposition didactique et conviviale, les personnes intéressées pourront découvrir les différents aspects du futur parc éolien et poser des questions aux experts techniques présents. Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne (SiL) et président du conseil d'administration de SI-REN SA et Xavier Righetti, directeur de SI-REN SA, seront également disponibles sur place.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Xavier Righetti, directeur de SI-REN SA, tél. 021 315 83 12**
- *Site internet : www.eoljoratsud.ch*

Lausanne, le 5 juin 2024

Accès et parking

Privilégier dans la mesure du possible les transports publics (ligne 64 depuis le terminus du métro m2 Croisettes, arrêt Vers-chez-les-Blanc).

Utiliser le parking situé **au nord** du restaurant Le Populaire **ou** au nord de la salle le long de la route du Jorat et laisser **impérativement libres** les places de stationnement situées devant le restaurant ainsi que les places jaunes devant la Poste (voir plan ci-dessous).

